



# Crédit Municipal de Toulon

GAGE DE CONFIANCE, DEPUIS 1821

## *Rapport d'Activité*

2

0

2

2



# RAPPORT D'ACTIVITE 2022

201<sup>ème</sup> Année

## SOMMAIRE

### PRESENTATION

La Caisse de Crédit Municipal de Toulon	3
Le Conseil d'Orientation et de Surveillance	4
Zone d'influence	5
L'histoire du Crédit Municipal de Toulon	6
La gamme de services du Crédit Municipal de Toulon	7
Organigramme	9
Effectifs	10
Rapport du Directeur	11

### LES MOUVEMENTS ET LES INDICATEURS DE GESTION

RAPPORT D'ACTIVITE	
Les Prêts	12
Les Prêts sur gage	12
Les Ressources	13
Le Compte de Résultats	13
Perspectives 2023	15

#### ANNEXES :

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

BILAN PUBLIABLE & RESULTAT PUBLIABLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTE SUR LES CONVENTIONS  
REGLEMENTEES.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2020

# CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL DE TOULON



**La Caisse de Crédit Municipal de Toulon a été créée par Ordonnance Royale de Louis XVIII en date du 31 octobre 1821**



La ville de Toulon est considérée comme l'actionnaire unique de l'Etablissement.  
La Caisse est administrée par un Directeur nommé par le Maire de la Ville.

<b>ROLE</b>	<p>Etablissement Public Administratif de Crédit et d'Aide Sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>↳ Lutter contre l'usure par le prêt sur gage corporel dont il a le monopole.</li><li>↳ Consentir des prêts sociaux.</li></ul> <p>Etablissement exerçant une activité bancaire en situation concurrentielle.</p>
<b>ASSOCIATION PROFESSIONNELLE</b>	<p>Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal.</p>
<b>COMMISSAIRES PRISEURS</b>	<p>Me Marie TREVoux TOULON Me GROSSETI J-Dominique PUGET/ARGENS – AJACCIO - BASTIA</p>
<b>COMMISSAIRE AUX COMPTES</b>	<p>EXPERTEA Monsieur Patrick Estienne 60 Bd Jean LABRO 13 016 Marseille</p>
<b>MEDIATEUR</b>	<p>Société Médiation Professionnelle Médiateur de la consommation 24, rue Albert de Mun 33000 Bordeaux <a href="https://mediateur-consommation-smp.fr">https://mediateur-consommation-smp.fr</a></p>

Le **CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE** est composé du Maire de la Ville de Toulon, Président de droit, de membres élus en son sein par le Conseil Municipal et de membres nommés par le Maire pour leur compétence dans les domaines bancaires et financiers.

#### **PRESIDENT**

**M. Hubert FALCO**

Ancien Ministre  
Maire de Toulon

#### **VICE – PRESIDENT**

**M .Christophe MORENO**

Adjoint au Maire

#### **MEMBRES ELUS**

**Mme Katia BIZAT**

Conseillère Municipale  
Ajointe au Maire

**Mme Béatrice VEYRAT-MASSON**

Conseillère Municipale déléguée

**M. Guy LE-BERRE**

Conseiller Municipal délégué

**M. Christophe MORENO**

Adjoint au Maire

**M. Albert TANGUY**

Conseil Municipal délégué

## **CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE**

### **MEMBRES NOMMES**

**M. Joël VILLECROZE**

Ancien cadre supérieur Société Générale

**M. Henri GILLES**

Ancien Directeur de la Société Générale

**M. Hervé PICQ**

Ancien responsable ALM caisse d'épargne.

**M. Bernard AMMOUIAL**

Ancien directeur Régional Banque Populaire Méditerranée

**M. Charles THORIS**

Ancien directeur risque banque de retail société général

### **COMITE DES RISQUES**

**M Henri GILLES**

Ancien Directeur Société Générale

**M. Hervé PICQ**

Ancien responsable ALM caisse d'épargne.

**M. Guy LE-BERRE**

Ancien professeur d'économie

**M. Charles THORIS**

Ancien directeur risque banque de retail société général



## SIEGE SOCIAL

Bâtiment A  
Place BESAGNE  
83000 TOULON  
Tél.: 04.94.18.96.00  
Télécopie : 04.94.91.77.69

Site internet :  
[www.credit-municipal-toulon.fr](http://www.credit-municipal-toulon.fr)

### ZONE D'INFLUENCE DU CREDIT MUNICIPAL DE TOULON



# HISTOIRE DU CREDIT MUNICIPAL DE TOULON

## Les Monts de Piété : La force de l'histoire

Résolument tourné vers l'avenir, le Crédit Municipal de Toulon tire sa force de son histoire.

L'idée du Mont-de-Piété est née en 1462, quand un moine récollet italien, Barnabé de Terni, cherche un moyen de combattre l'usure et les taux d'intérêt abusifs pratiqués à l'époque. Il convainc les riches de la cité de Pérouse de constituer un fonds permettant de créer un établissement de bienfaisance : le *Monte di Pietà*. Cet établissement propose à la population d'emprunter à des taux modérés en contre partie du dépôt d'objets de toute nature.

Les Monts de Piété prennent pour emblème le griffon, animal mythologique, doté d'un corps de lion, d'ailes et d'un bec d'aigle qui gardait les mines d'or d'Apollon dans le désert de Scythie. L'image modernisée de ce cerbère sert encore aujourd'hui d'emblème au Crédit Municipal de Toulon.

En France, le premier Mont de Piété a été créé à Avignon en 1610. Théophraste Renaudot, fondateur de la Gazette de France crée celui de Paris en 1637.

En 1643, le Roi, Louis XIV autorise 58 villes françaises à se doter d'un Mont de Piété. L'établissement toulonnais est créé en 1821 par une ordonnance royale de Louis XVIII.

## Du Mont de Piété au Crédit Municipal

Le 24 Octobre 1918, un décret transforme les Monts de Piété en Caisses de Crédit Municipal. Le changement de dénomination est lié à l'extension de l'activité aux comptes de dépôts à vue parallèlement aux prêts sur gages.

La loi du 11 Juin 1954 autorise les Caisses de Crédit Municipal à consentir des prêts aux fonctionnaires et assimilés en pratiquant le remboursement par précompte sur salaire.

Le Décret du 20 Mai 1955 leur reconnaît le statut d'établissement public et d'aide sociale.

La loi bancaire du 24 Janvier 1984 intègre les Caisses de Crédit Municipal au système bancaire Français. Elles peuvent désormais réaliser toutes les activités bancaires pour les particuliers.

La loi du 15 Juillet 1992 confirme aux caisses la qualité d'Etablissement Public Administratif communal de crédit et d'aide sociale, ainsi que le monopole du prêt sur gage. Chaque caisse est indépendante et exerce les activités de son choix. Le maire de la ville est président de droit du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

La Ville de Toulon est l'actionnaire unique de l'établissement administré par un Directeur nommé par le Maire de la Ville.

Le décret du 19 Décembre 2008 confirme le monopole de droit public des Caisses de Crédit Municipal en matière de Prêts sur Gages.

## Le CMT et sa promesse : Gage de confiance depuis 1821

Le Crédit Municipal de Toulon est devenu un établissement moderne à services multiples dont les valeurs n'ont pas changé et restent ancrées sur un sens profond de ses responsabilités.

# LA GAMME DE SERVICES DU CREDIT MUNICIPAL DE TOULON

## Gage de confiance depuis 1821

Depuis sa création en 1821, le Crédit Municipal de Toulon anciennement Mont de Piété de Toulon poursuit sa mission d'aide sociale en accompagnant les personnes connaissant des difficultés passagères. Au cours des temps, l'institution est devenue un vrai établissement financier à services multiples, mais ses valeurs n'ont pas changé : elles restent ancrées dans un sens profond de ses responsabilités.

## Le prêt sur gage

Le prêt sur gage demeure l'activité « historique » du crédit Municipal qui le pratique depuis près de 200 ans. Bijoux, montres, tableaux, œuvres d'art ... tous les objets de valeur qui figurent sur le marché des enchères publiques peuvent être gagés.

La valeur de l'objet est déterminée par l'expertise d'un commissaire priseur.

Le prêt est réglé immédiatement, en espèces ou par chèque, pour une durée de 6 mois renouvelable. Les intérêts sont calculés mensuellement.

Le bien est mis en sécurité dans les coffres.

L'emprunteur reste propriétaire de son dépôt selon les conditions contractuelles et peut le récupérer à tout moment après remboursement du capital emprunté, des intérêts et droits.

### Le remboursement de prêt :

Le prêt est géré librement. Il n'y a pas de contrainte de remboursement mensuel. Il existe trois possibilités :

- le remboursement du prêt avant la fin du contrat : récupération immédiate
- le renouvellement du prêt tous les 6 mois : acquittement du paiement des intérêts et des droits échus.
- la demande de mise en vente du nantissement : le montant obtenu sert à rembourser le crédit Municipal. S'il y a un bénéfice sur la vente, celui-ci est reversé à l'engagiste ; si les enchères sont inférieures au montant du prêt et des intérêts, la différence est prise en charge par l'établissement ou les commissaires priseurs.

### Les ventes aux enchères

Le crédit Municipal de Toulon organise mensuellement une vente aux enchères publiques (sauf en Juillet et en Août) à l'Hôtel des Ventes de Toulon, 54 Avenue Georges Clémenceau. L'intégralité des lots sont visibles sur notre site Internet ([www.credit-municipal-toulon.fr](http://www.credit-municipal-toulon.fr)). Une exposition se déroule le matin de la vente dans l'enceinte de l'établissement.

## Les services bancaires

Le crédit Municipal de Toulon veut être avant tout ouvert à chacun. Il propose une large gamme de services et de produits financiers adaptés à tous les besoins, associés à une tarification résolument économique :

- ouverture et gestion de compte bancaire avec consultation et gestion par Internet
- moyens de paiement : chéquier, carte bancaire Visa
- livrets d'épargne : Livret A, LDD, LEP, Livret B, Livret jeune
- placements : bons de caisse, compte à terme libres ou à revenus trimestriels sur 2 et 4 ans.

## Les financements aux particuliers

### Le prêt personnel

Le Crédit Municipal de Toulon propose une gamme de financements adaptés à tous les projets que ce soit aux fonctionnaires et assimilés, aux salariés et aux retraités.

A partir de 1 000 € pour lutter contre le recours aux crédits renouvelables sur des durées de 6 à 96 mois in fine ou 120 mois amortissable, sans justificatif d'achat, sans ouverture de compte obligatoire et avec des taux toujours parmi les plus compétitifs.

### Griffon Patrimoine et prêt relais

Prêt adossé à un bien immobilier ou à un placement pouvant être amortissable ou remboursé en In fine avec paiement des intérêts mensuellement.

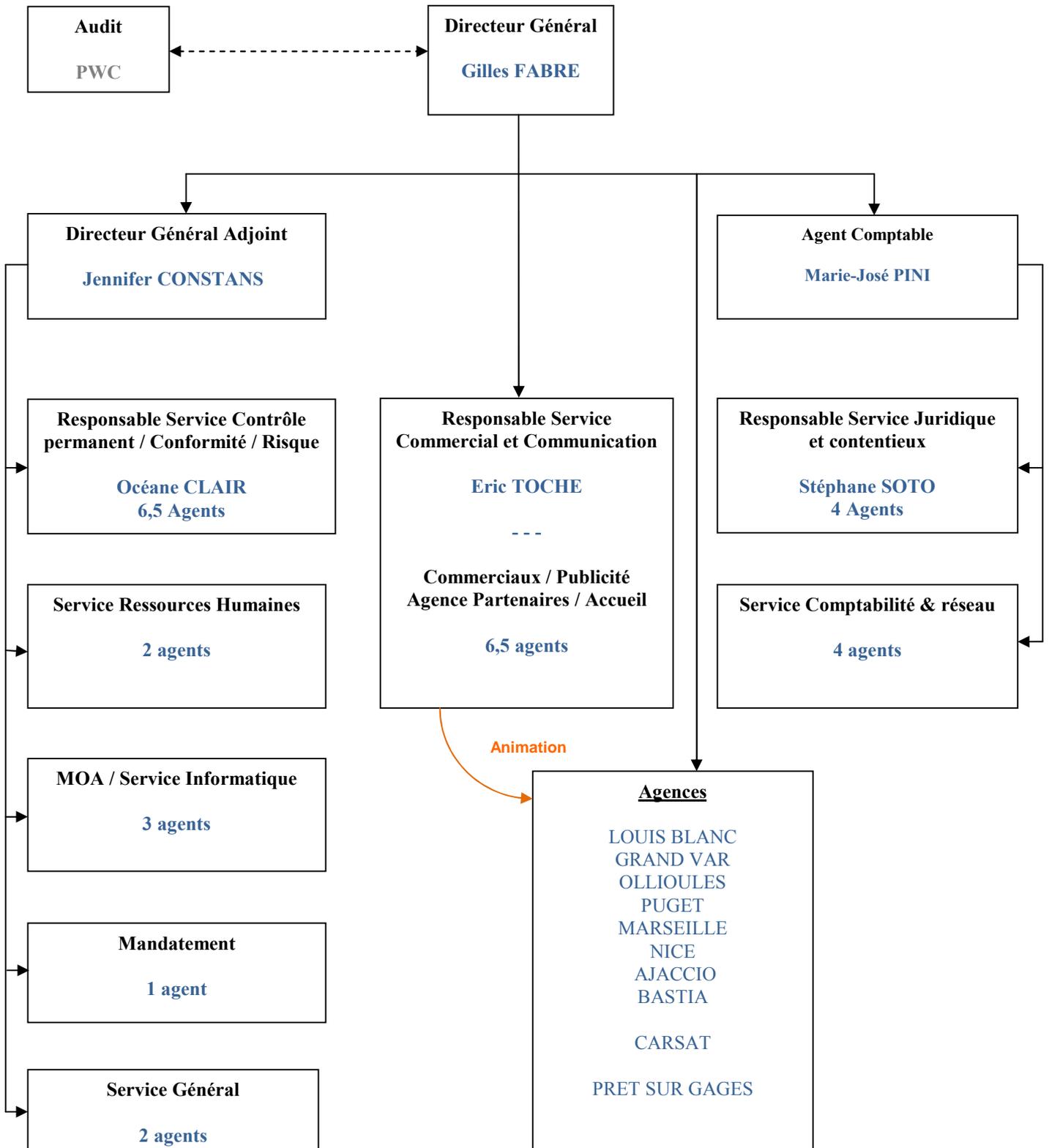
### Les financements aux associations

Dans le but de satisfaire les nombreuses associations clientes du Crédit Municipal, celles-ci disposent de prêts d'investissement et de prêts relais.

### Les partenariats

Toujours soucieux d'apporter le meilleur conseil possible à ses clients, le Crédit Municipal de Toulon a développé des partenariats avec des professionnels reconnus dans les domaines : Prêts immobilier, La restructuration de crédit, l'assurance vie.

# ORGANIGRAMME DU CREDIT MUNICIPAL DE TOULON



## EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2022

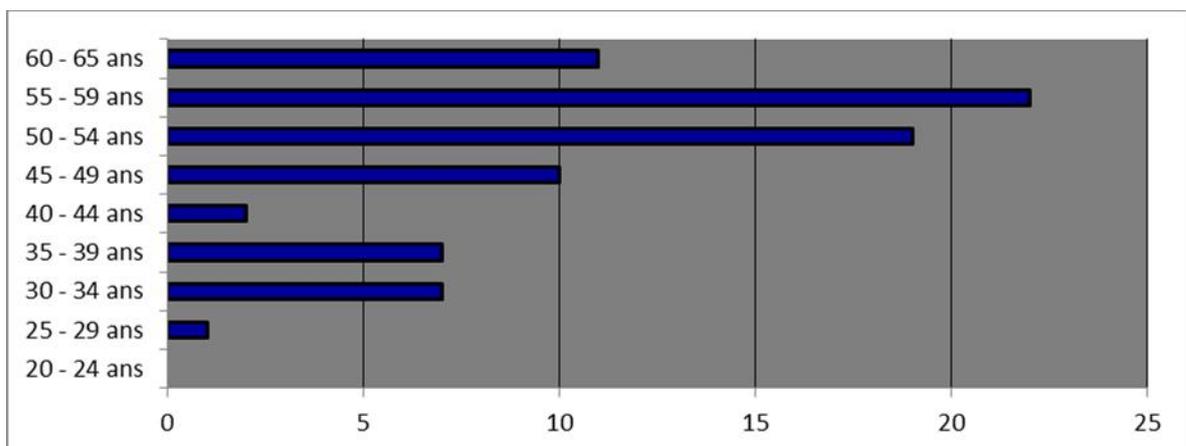
79 agents dont 53 fonctionnaires et 26 contractuels

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Hommes	42	40	38	36	38	37	39	36
Femmes	50	50	53	56	52	47	46	43
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>90</b>	<b>91</b>	<b>92</b>	<b>90</b>	<b>84</b>	<b>85</b>	<b>79</b>
Effectifs équivalents temps plein	88,35	86,05	87,35	87,9	86	80,4	81,6	76,4
Congés : maladie, maternité, AT (en jours)	4402	3126	2525	3189	2037	2013	2101	2180
Heures supplémentaires	808	250	614	353	10	0	0	0

*2022 : pour mémoire, 2 agents en congés de longue maladie ou de longue durée et 2 agents en congés maternité.*

### PYRAMIDE DES AGES

**Moyenne d'âge :  
50 ans**



# RAPPORT DU DIRECTEUR

Nous avons des ambitions fortes pour cette année.

## Concernant le prêt sur gage :

- Nouveau marché avec un changement de commissaire priseur à TOULON en retenant l'étude d'Ollioules (Les repreneurs de l'étude de Toulon n'ont pas souhaité répondre à l'appel d'offre).
- Une nouvelle dynamique est mise en place grâce à des journées d'évaluation permettant de faire connaître nos services

## Concernant l'activité bancaire :

- Nous avons réactivé nos partenariats afin de reprendre le développement de nos financements tout en diminuant leur durée moyenne.
- Mise en place des nouvelles missions des chefs d'agence visant à leur donner un rôle d'encadrement plus important et des objectifs de prospection.

## Concernant le portefeuille de placement :

- Remplacement de placement arrivant à échéance en profitant des tensions sur les taux .

## Concernant la réduction des frais généraux :

- Diminution des effectifs de 4 postes (dont 2 encadrants), lancement d'une mission d'organisation du siège.
- Le changement de locaux est pour l'heure décalé car notre bail court jusqu'en juin 2025.

Ce début d'année est marqué par les événements en Ukraine rendant les marchés volatiles.

Si le risque de perte final est pour l'heure écarté grâce à la qualité de nos actifs, leurs valorisations en cours de vie peu nous faire constater une valorisation en dessous du pair.

Le coût du risque est en fait un produit grâce à des garanties fortes retenues sur nos solutions.

De par la mise au résultat, notre ratio de solvabilité s'améliore.

Compte tenu des ressources, la liquidité du Crédit municipal de Toulon reste bonne.

Nous avons été présent dans la presse écrite ou à la télévision essentiellement sur le prêt sur gage afin d'expliquer ce métier passionnant et unique.

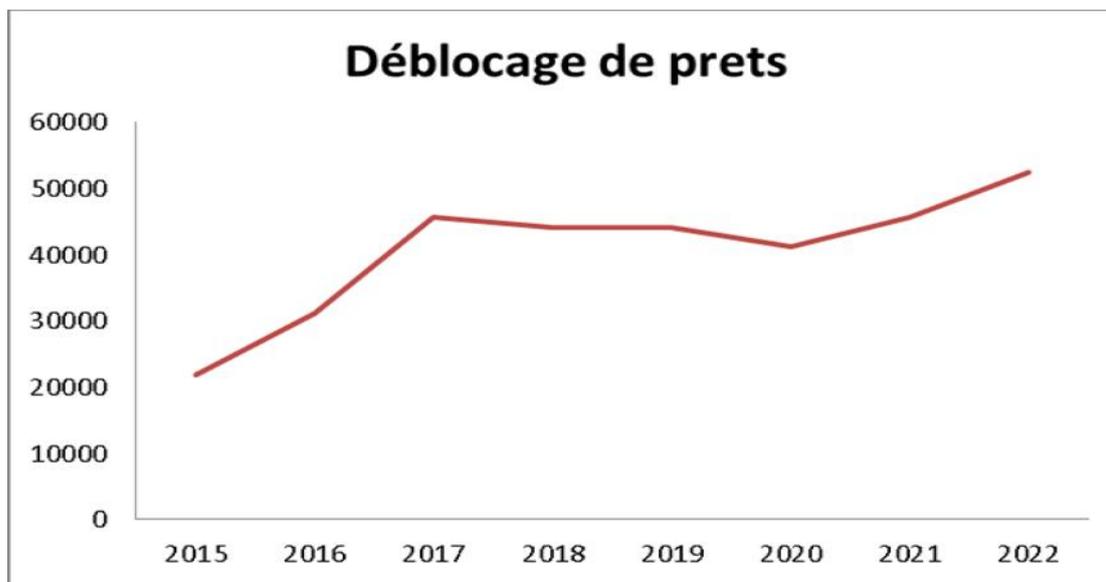
Je remercie vivement l'ensemble du personnel pour sa contribution dans les résultats de cette année si particulière.

Je remercie également le Vice Président et l'ensemble des membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance pour l'aide, le soutien et l'apport technique apportés à l'établissement.

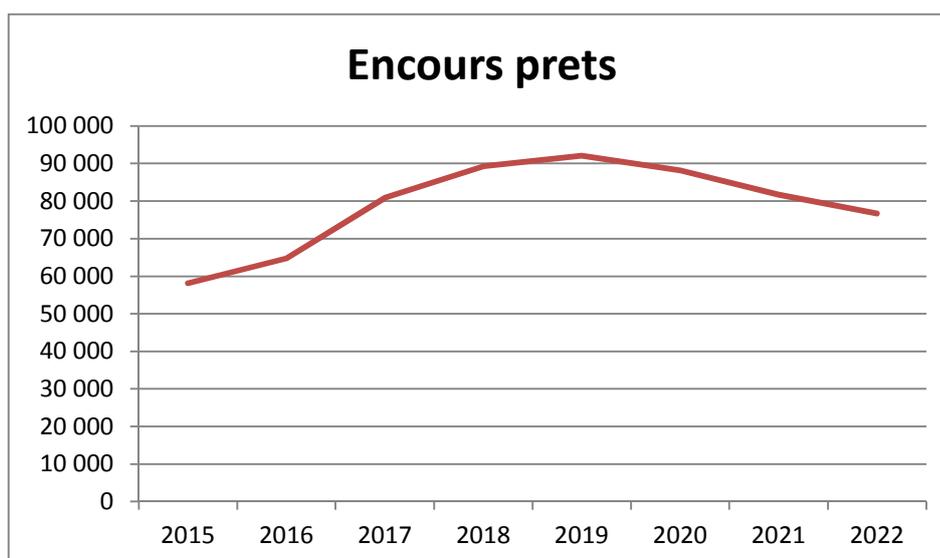
**Gilles FABRE**

## CREANCES SUR LA CLIENTELE

### Analyse des débloquages de prêts :



Le montant des prêts débloqués connaît une nouvelle croissance après une baisse souhaitée pendant 4 ans. Il s'agit en majorité de prêts relais, plus courts, permettant une rotation plus rapide de l'encours.



Ainsi malgré une hausse des débloquages de prêt l'encours s'effrite.

La production de nouveaux financements ne suffit pas à combler les tombées, mais la demande est restée forte sur le prêt relais immobilier. Notre volonté est de rester sur des durées courtes permettant de mieux se positionner sur la hausse des taux et de maximiser les commissions.

Par contre, l'encours des prêts personnels continue de connaître une baisse que nous cherchons à enrayer avec différents partenariats.

Nous restons particulièrement vigilants dans l'octroi de nos financements. Nos règles ont été adaptées en fonction de l'analyse des dossiers au contentieux et des décisions de la Commission de Surendettement de la Banque de France qui a assoupli sa politique d'acceptation de plans de surendettement voire de mise en place de rétablissements personnels.

<b>CREDITS</b>					
<b>de Trésorerie</b>	<b>2 021</b>	<b>2 022</b>	<b>Prêts sur gages</b>	<b>2 021</b>	<b>2 022</b>
crédits personnels	21 828	15 994	crédits	7 346	7 651
crédits immobiliers	59 113	60 163			
Crédits restructurés	646	646			
<b>Encours sains</b>	<b>81 587</b>	<b>76 802</b>	<b>Encours sains</b>	<b>7 346</b>	<b>7 651</b>
créances contentieuses	5 490	3 720	créances douteuses	727	691
<b>Total encours</b>	<b>87 077</b>	<b>80 523</b>	<b>Total encours</b>	<b>8 073</b>	<b>8 342</b>
provisions	3 010	2 201	provisions	291	299
provisions surendettés	93	107			
<b>Encours net</b>	<b>83 973</b>	<b>78 214</b>	<b>Encours net</b>	<b>7 782</b>	<b>8 043</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>					
<b>Comptes ordinaires</b>	<b>2 021</b>	<b>2 022</b>	<b>Autres créances</b>	<b>2 021</b>	<b>2 022</b>
comptes de dépôts à vue débiteurs	545	569		624	626
comptes de dépôts à vue contentieux	51	26			
<b>Total comptes ordinaires</b>	<b>596</b>	<b>595</b>			
provisions	49	29			
<b>Créances nettes</b>	<b>548</b>	<b>566</b>			
<b>total général</b>				<b>92 927</b>	<b>87 449</b>

**Durée résiduelle des encours sains en K€ au 31 Décembre 2021**

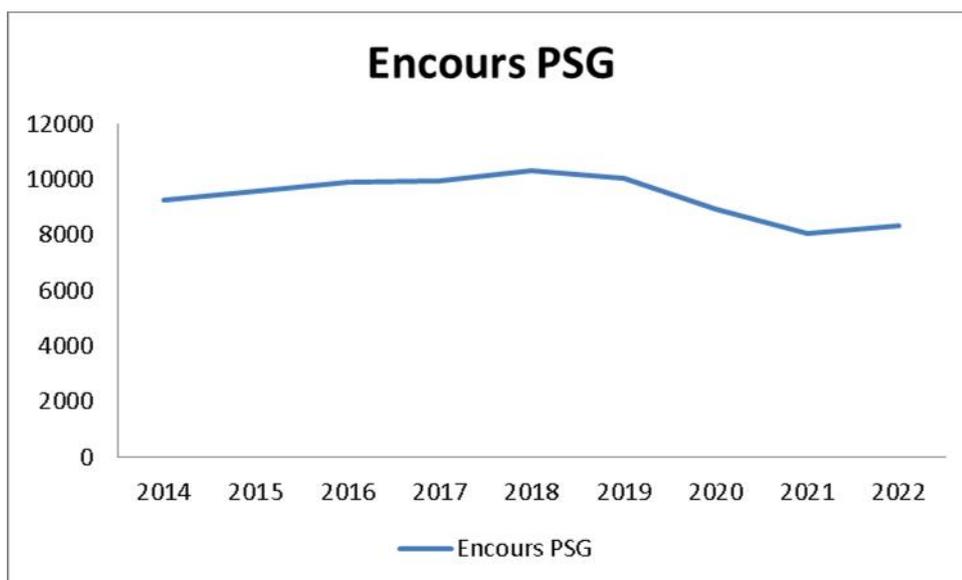
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	>5 ans
<b>Prêts sains</b>	6 536	6 516	57 564	18 316
<b>88 932</b>				

**Durée résiduelle des encours sains en K€ au 31 Décembre 2022**

	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	>5 ans
<b>Prêts sains</b>	5 885	6 301	60 780	11 487
<b>84 453</b>				

La part la plus longue a fortement décreue (-40%)

## LES PRETS SUR GAGES



Les prêts sur gages ont connu une légère reprise cette année, après 2 années de baisse lié au Covid.

Le cours de l'or a fortement augmenté et des officines de ventes d'or sont réapparues incitant les clients à vendre leurs objets dans un cadre juridique très souple.

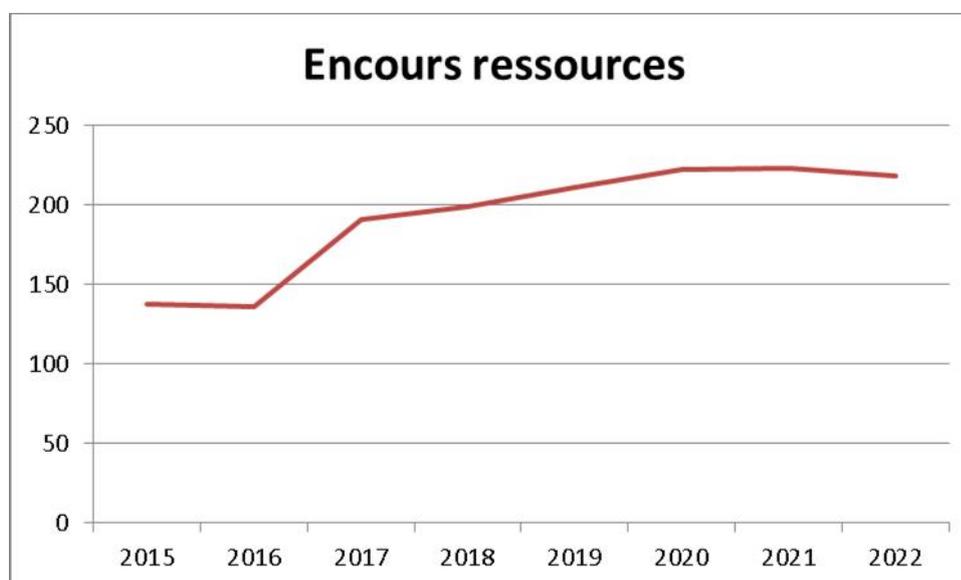
Par contre, nous constatons l'arrivée d'une nouvelle clientèle commerçante possédant des objets d'une valeur plus grande. Nous restons très attentifs à l'évolution de cet encours qui représente la base de notre métier et l'histoire de notre établissement.

## PORTEFEUILLE TITRES

Afin de contrebalancer la baisse d'encours de prêt, nous avons augmenté le portefeuille de placements essentiellement basé sur des fonds obligataires, et ITRAX. Aucun placement en action, ou matières premières n'est réalisé.

Les coupons sont des taux fixes ou variables indexés sur l'eurobor ou les taux obligataires CMS 5 à 10 ans.

## LES RESSOURCES



Depuis 2016, un accent fort a été mis sur la collecte de liquidité afin d'assurer l'autonomie financière de notre caisse.

Ce niveau de ressources est conservé en 2022, on constate un renchérissement du à la hausse des taux en fin d'année.

Nos formules d'épargne apparaissent simples, suffisamment rémunérées et très sécurisantes, nous avons la confiance du public.

Ce volume de dépôts permet à l'établissement de ne pas aller chercher des financements auprès du marché interbancaire.

Compte tenu des difficultés connues par le passé pour cette nature d'opération, financer notre passif par des ressources clientèle est une force indéniable.

En cas de perte de notre client principal (Carpa de Toulon), notre liquidité serait affectée mais nous pourrions continuer à respecter notre charte financière.

Le détail de nos ressources est composé de placement en comptes à terme, de comptes d'épargne à régime spécial (Livret A, LEP, LDD). Ils figurent au bilan pour leur valeur nominale.

Concernant les dépôts à vue, ceux présentant un solde débiteur sont inscrits à l'actif du bilan.

## COMPTE DE RESULTAT

### MARGE D'INTERETS

**Les intérêts courus non échus des prêts sains** sont constatés quotidiennement sur un compte de bilan qui est soldé mensuellement par le compte de produits concernés.

**Les intérêts sur créances douteuses des prêts personnels** sont constatés quotidiennement et comptabilisés au moment du règlement.

**Les intérêts courus non échus de l'activité prêt sur gages** sont calculés au prorata-temporis jusqu'à la date d'arrêt. Ils sont réescomptés chaque mois.

<u>Produits d'intérêts</u>	2021	2022	variation	<u>Charges d'intérêts</u>	2021	2022	variation
<b>Clientèle</b>	<b>3 633</b>	<b>3 249</b>	<b>-384</b>	<b>Clientèle</b>	<b>1 063</b>	<b>952</b>	<b>-111</b>
Prêts personnels	2 659	2 269	-390	Comptes régime spéciaux	134	410	-276
Prêts sur gages	974	980	6	Livrets ordinaires	71	81	-10
<b>Ets de crédits</b>	<b>109</b>	<b>283</b>	<b>174</b>	Comptes à terme et bons de caisse	857	461	396
<b>Produits de placement</b>	<b>2 954</b>	<b>3 552</b>	<b>598</b>	<b>Etablissements de crédits</b>	<b>29</b>	<b>100</b>	<b>-71</b>
Comptes à vue débiteurs	133	150	17				
<b>Total</b>	<b>6 830</b>	<b>7 233</b>	<b>404</b>	<b>Total</b>	<b>1 091</b>	<b>1 052</b>	<b>39</b>

### COMMISSIONS

**Les commissions constatées en charge** résultent d'un recours aux services d'un tiers pour l'exécution d'une transaction pour le compte du Crédit Municipal de Toulon hormis celles qui ont une nature d'intérêts (poste 1 du bilan).

**Les commissions constatées en produits** sont celles qui rétribuent les services fournis à des tiers, perçues en qualité d'intermédiaires pour de opérations de crédit ou de placement de contrats d'épargne ou d'assurance vie ou non vie et les commissions sur adjudications exceptions des produits d'intérêts comptabilisés au poste 2 du résultat.

<b><u>commissions produits</u></b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>variation</b>
Clientèle	1 370	1 502	<b>132</b>
dont droit adjudication	73	57	
Commissions apporteurs prêts habitat	181	198	<b>17</b>
Autres commissions	231	241	<b>10</b>
<b>total commissions produits</b>	<b>1 782</b>	<b>1 941</b>	159
<b><u>commissions charges</u></b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>variation</b>
Clientèle	311	324	<b>13</b>
<b>total commissions charges</b>	<b>311</b>	<b>324</b>	13

Les commissions sur la clientèle progressent à nouveau en 2022 fortement de 132 000 euros grâce à la rotation plus rapide du stock de crédits et l'encaissement immédiat des frais de dossier sur encours remboursés par anticipation.

## **AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES**

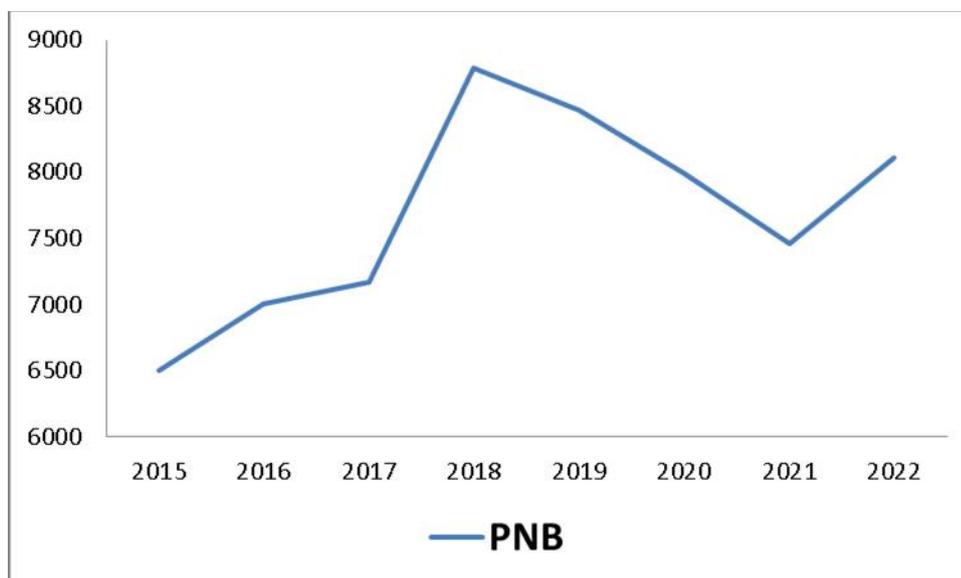
### **Autres produits et charges :**

Il s'agit de produits et charges liés à notre activité mais essentiellement aléatoires (recouvrement contentieux).

<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>variation</b>
liés à l'activité PSG	453	476	<b>23</b>
liés à l'activité crédits	96	38	<b>-58</b>
Autres produits	105	74	<b>-31</b>
reprises provision titres de placement	24	0	<b>-24</b>
<b>total produits d'exploitation</b>	<b>678</b>	<b>587</b>	<b>-91</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>variation</b>
Autres charges	296	271	<b>-25</b>
Dotation provision titres	129	0	<b>-129</b>
<b>total charges d'exploitation</b>	<b>425</b>	<b>271</b>	<b>-154</b>

## PRODUIT NET BANCAIRE encaissé

Notre PNB encaissé connaît une forte hausse si on exclut une provision passée de 857 000 euros pour couvrir l'écart de cours entre le nominal et la valeur de marché des fonds obligataires malgré la garantie en capital in fine des opérations.



### Charges générales d'exploitation :

Charges de personnel	2021	2022	variation
Salaires et traitement	2 837	2 911	74
URSSAF	559	559	-0
Autres charges	1 058	1 024	-34
<b>total charges de personnel</b>	<b>4 454</b>	<b>4 494</b>	<b>40</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
services extérieurs	1 580	1 536	-44
Impôts et taxes	103	40	-63
autres charges d'exploitation	417	190	-227
<b>total charges d'exploitation</b>	<b>2 100</b>	<b>1 766</b>	<b>-334</b>
<b>total charges</b>	<b>6 553</b>	<b>6 260</b>	<b>-293</b>

Les salaires sont en baisse, malgré l'augmentation des taux de chargement URSSAF, grâce à une réduction des effectifs.

Les services extérieurs affichent une hausse (cout informatique, et nouvelle norme sur les prêts non performants).

### Dotation aux amortissements :

Les dotations aux amortissements des lourds investissements des années passées commencent à diminuer.

Immobilisations	2021	2022	variation
<b>incorporelles</b>			
Logiciels	35	0	-35
<b>corporelles</b>			
Constructions	2	2	0
Matériels	48	51	3
Autres immobilisations	202	193	-9
<b>total</b>	<b>252</b>	<b>246</b>	<b>-6</b>
<b>total dotation</b>	<b>288</b>	<b>246</b>	<b>-41</b>

### Cout du risque :

Le cout du risque enregistre le provisionnement des dossiers présentant un risque en s'appuyant sur des évaluations des biens en valeur « à la casse », les reprises de provisions sur les dossiers ou nous constatons une amélioration du risque et le passage en non valeur de dossiers devenus irrécouvrables.

Ce cout est en fait un produit, car d'une part les nouveaux dossiers entrant en contentieux sont moins nombreux et mieux garanti, tandis que les dossiers précédemment provisionnés ont connu une issue plus favorable qu'initialement anticipée.

Nature	2021	2022	variation	Nature	2021	2022	variation
<b>Dotation provisions</b>				<b>Reprises de provision</b>			
Créances douteuses prêts	1 988	719	-1 269	Créances douteuses prêts	2 333	1 528	-805
Décote surendettés	93	452	359	Décote surendettés	71	439	368
Créances douteuses PSG	31	58	27	Créances douteuses PSG	45	50	5
DAV douteux	13	18	5	DAV douteux	20	38	18
<b>total dotation</b>	<b>2 126</b>	<b>1 247</b>	<b>-879</b>	<b>total reprise</b>	<b>2 469</b>	<b>2 044</b>	<b>-425</b>
<b>Créances irrécouvrables</b>	<b>117</b>	<b>197</b>	<b>80</b>	<b>coût du risque</b>	<b>227</b>	<b>610</b>	<b>383</b>

## RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les charges bancaires exceptionnelles sont principalement constituées de certificats administratifs établis par le service recouvrement pour rétablir une situation.

Les produits exceptionnels ont été réaffectés à la ligne "charges d'exploitation bancaires".  
Ce résultat n'a pas d'influence sur le résultat final.

Nature	2020	2021	variation
<b>Charges exceptionnelles</b>			
charges bancaires	31	2	-29
autres pertes	0		
<b>total charges</b>	<b>31</b>	<b>2</b>	<b>-29</b>

Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels	0		0
Recvt après ANV	2	6	4
<b>total produits</b>	2	6	4
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-29</b>	<b>3</b>	<b>32</b>

## RESULTAT

En 2022, le résultat comptable et fiscal est de 1 350 K€. Le montant de l'IS calculé au taux de 26,5% est de 337 K€, soit un résultat net de 1 013K€.

## RATIOS PRUDENTIELS

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
<b>Fonds propres</b>	<b>30 871 283</b>	<b>30 101 573</b>	<b>29 966 592</b>
Risques de crédit / souverains	-	-	-
Risques de crédit / entreprises	-	-	-
Risques de crédit / établissements	73 647 801	75 718 418	66 402 479
Risques de crédit / détail + immo	49 854 616	54 622 760	64 781 815
Retail	24 588 686	29 503 998	40 861 608
Hypothèque	23 427 336	22 263 659	19 689 253
En défaut	1 838 594	2 855 103	4 230 955
Risques de crédit / fonds	-	3 838 372	3 877 840
Risques de crédit / autres	3 737 539	4 212 292	4 868 122
Risque opérationnels	15 039 387	15 865 393	15 263 869
<b>Ratio de Solvabilité</b>	<b>21,70%</b>	<b>19,51%</b>	<b>19,31%</b>
Total Expo Bilan	270 753 506	275 259 716	259 925 544
Contrib Hors Bilan	14 199 641	16 735 014	18 568 356
Actifs déduits des FP	- 424 551	- 573 057	- 35 498
<b>Ratio de Levier</b>	<b>10,85%</b>	<b>10,33%</b>	<b>10,76%</b>
<b>Actifs liquides</b>	14 510 610	14 195 393	10 838 116
Sorties	41 807 347	45 147 685	37 583 156
Entrées	52 281 922	60 330 860	44 699 510
Entrées limitées à 75% des sorties	31 355 510	33 860 764	28 187 367
<b>Sorties nettes de trésorerie</b>	10 451 837	11 286 921	9 395 789
<b>Ratio LCR</b>	<b>138,83%</b>	<b>125,77%</b>	<b>115,35%</b>

## PERSPECTIVES 2023

Le début de l'année 2023 connaît une très importante hausse des taux doublée d'une raréfaction de la ressource, ce qui entraîne des actions fortes pour maintenir notre autonomie financière.

L'activité de prêteur pour sa part est très active avec une demande très forte sur la clientèle visée. Nous restons sur des financements courts afin de ne pas détériorer notre liquidité et bénéficier de la hausse des taux.

A la demande de l'ACPR nous ferons auditer notre dispositif de lutte anti blanchiment revu à la lumière des remarques de la mission d'inspection.

Nous nous contenterons de renouveler les échéances du portefeuille de placements ou de réaliser des opérations d'arbitrage pour des swaps vers des taux variables.

La réduction du nombre de poste se poursuit en ne remplaçant pas les départs en retraite sauf dans le cas de notre agent comptable.

Le cout du risque devrait rester maîtrisé.

Nous poursuivons nos actions de formation en terme de lutte anti blanchiment ou la mise à jour des conséquences en matière de crédit immobilier.

Je tiens d'ores et déjà à remercier vivement les équipes qui ont répondu présentes en agence et qui ont poursuivi leurs missions face aux clients.

**Caisse de Crédit Municipal de Toulon**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022  
Caisse de Crédit Municipal de Toulon  
Place Besagne Bat A 3eme Etage – 83000 Toulon  
*Ce rapport contient 21 pages*

**Caisse de Crédit Municipal de Toulon**

Siège social : Place Besagne Bat A 3eme Etage – 83000 Toulon

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'attention des membres du Conseil d'orientation et de surveillance,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'orientation et de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Caisse de Crédit Municipal de Toulon, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Caisse de Crédit Municipal de Toulon.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

**Fondement de l'opinion*****Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### *Prêt sur gage*

Les prêts sur gage, activité historique de la Caisse de Crédit Municipal de Toulon, s'établissent à un montant net de 8 043 K€ au bilan au 31 décembre 2022. Les contrats de prêts sur gages sont garantis par le bien mis en gage, préalablement valorisé par le commissaire-priseur.

Les règles de dépréciation applicables sont détaillées dans la note « Règles en matière de provisionnement » de l'annexe. Elles prévoient la dépréciation à 100% des intérêts des créances douteuses liées aux prêts sur gages corporels et des lots saisis par la police. Le capital des lots saisis par la police est provisionné à 75% si le lot est dans les locaux de la Caisse de Crédit Municipal à 100% lorsque le lot est détenu par les autorités judiciaires. Le capital des prêts sur gages douteux n'est garanti par l'objet en gage, il ne fait donc pas l'objet de provision systématique. L'encours douteux de prêts sur gages au 31 décembre 2022 s'établit à 691 K€, dépréciés à hauteur de 299 K€.

En se fondant sur les informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance du processus d'octroi de prêts sur gages et de l'environnement informatique lié ;
- Identifier les contrôles clefs intervenant au cours du processus et en valider l'efficacité opérationnelle ;
- S'assurer de la réalité des gages par réalisation d'un inventaire physique ;
- Par sondage, contrôler la base des prêts sur gages en cours afin d'apprécier leur existence et leur correcte évaluation, conformément aux règles de dépréciation applicables.

### Crédits de trésorerie

L'activité de crédits de trésorerie est l'activité principale développée par la Caisse de Crédit Municipal de Toulon. Elle englobe l'activité crédits personnels et crédits immobiliers. L'encours net des crédits de trésorerie au 31 décembre 2022 est de 80 523 K€ pour une créance nette de 78 214 K€.

Les règles de dépréciation applicables aux crédits de trésorerie sont détaillées dans la note « Règles en matière de provisionnement » de l'annexe. L'encours douteux de crédits de trésorerie au 31 décembre 2022 s'établit à 3 720 K€, dépréciés à hauteur de 2 201 K€. Sont également inclus dans cette catégorie de créances sur la clientèle les crédits restructurés, correspondant à des créances faisant l'objet d'un plan de surendettement. Elles représentent un encours de 646 K€ déprécié à hauteur de 107 K€.

En se fondant sur les informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance du processus d'octroi de prêts personnel et de l'environnement informatique lié ;
- Identifier les contrôles clés intervenant au cours du processus et en valider l'efficacité opérationnelle ;
- Par sondage, contrôler la base des prêts personnels sains en cours afin d'apprécier leur existence et leur évaluation (absence de dépréciation nécessaire) ;
- Par sondage, contrôler la base des prêts personnels douteux en cours afin d'apprécier que leur évaluation conforme aux règles de dépréciation applicables.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Conseil d'orientation et de surveillance sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

#### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la Caisse de Crédit Municipal de Toulon par votre Conseil d'orientation et de surveillance du 4 octobre 2018.

Au 31 décembre 2022, le cabinet Experteia Audit était dans la 4<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Caisse ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur général.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Caisse.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des

comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Marseille, le 9 mai 2023  
Expertea Audit



Patrick Estienne  
Associé

**BILAN PUBLIABLE - MOD. 4200**

En euros

**NOM : CREDIT MUNICIPAL TOULON**

EUROS

Code Poste	ACTIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
010PA	Caisse, banques centrales, CCP	9 834 901	5 894 436
020PA	Effets publics et valeurs assimilées	0	0
030PA	Créances sur les établissements de crédit	41 332 631	75 331 138
048PA	Créances sur la clientèle	87 449 152	92 927 207
060PA	Obligations et autres titres a revenu fixe	99 650 903	79 356 955
070PA	Actions et autres titres a revenu variable	12 666 218	3 835 569
091PA	Participations et autres titres détenus à long terme	0	0
100PA	Parts dans les entreprises liées	346 983	314 683
110PA	Crédit bail et location avec option d'achat	0	0
120PA	Location simple	0	0
130PA	Immobilisations incorporelles	0	0
140PA	Immobilisations corporelles	2 776 455	2 976 108
150PA	Capital souscrit non verse	0	0
160PA	Actions propres	0	0
170PA	Autres actifs	325 021	374 186
180PA	Comptes de régularisation	289 080	547 316
<b>L98PA</b>	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>254 671 344</b>	<b>261 557 598</b>

Code Poste	PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
300PA	Banques centrales, CCP	0	0
310PA	Dettes envers les établissements de crédit	137 516	4 002 333
348PA	Opérations avec la clientèle	218 699 861	223 605 901
350PA	Dettes représentées par un titre BDC	0	0
360PA	Autres passifs	424 208	472 940
370PA	Comptes de régularisation	2 929 210	2 012 958
380PA	Provisions pour risques et charges	171 724	167 632
430PA	Dettes subordonnées	0	0
420PA	Fonds pour risques bancaires généraux	637 198	637 198
<b>435PA</b>	<b>Capitaux propres hors FRBG</b>	<b>31 671 628</b>	<b>30 658 636</b>
440PA	Capital souscrit	28 350 795	27 729 591
450PA	Primes d'émission	0	0
460PA	Provisions, Réserves	2 307 841	2 307 841
470PA	Ecart de réévaluation	0	0
475PA	Provisions réglementées, subventions d'investissement	0	0
480PA	Report à nouveau (+/-)		
490PA	Résultat de l'exercice (+/-)	1 012 993	621 203
<b>L99PA</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>254 671 344</b>	<b>261 557 598</b>

Code Poste	HORS BILAN	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
615PA	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	14 592 272	16 645 609
635PA	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	8 341 930	11 182 494
655PA	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
705PA	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
715PA	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	690 494 221	532 339 842
735PA	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	15 000 000

**Toulon le,**

CERTIFIE CONFORME

NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE :

**Monsieur Gilles FABRE, Directeur Général**

VISA DU OU DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Vu pour vérification de concordance avec les comptes annuels qui ont fait l'objet d'une certification sans réserve dans notre rapport sur les comptes annuels

RESULTAT PUBLIABLE -MOD. 4290

En euros

NOM : CREDIT MUNICIPAL DE TOULON

EUROS

Code Poste	POSTES	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
500PS	Intérêts et produits assimilés	7 232 667	6 829 721
505PS	Intérêts et charges assimilés	1 052 159	1 091 319
510PS	Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	0	0
515PS	Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	0	0
520PS	Produits sur opération de location simple (loyer perçu)	0	0
525PS	Charges sur opération de location simple	0	0
530PS	Revenus des titres à revenu variable	0	0
540PS	Commissions (produits)	1 940 742	1 782 018
545PS	Commissions (charges)	323 601	310 892
550PS	Gains, pertes sur opérations des portefeuilles de négociation (+/-)	0	0
555PS	Gains, pertes sur opérations des portefeuilles placement et assimilés (+/-)	-857 632	0
560PS	Autres produits d'exploitation bancaire	587 464	678 414
565PS	Autres charges d'exploitation bancaire	271 176	425 125
600PS	<b>Produit net bancaire</b>	<b>7 256 306</b>	<b>7 462 817</b>
605PS	Charges générales d'exploitation	6 259 759	6 553 442
610PS	Dot. Aux amortissements et aux provisions sur immobilisations Incorp. et Corp.	245 925	287 605
620PS	<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>750 623</b>	<b>621 771</b>
625PS	Coût du risque (+/-) Reprises - dotations	609 986	226 807
630PS	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 360 609</b>	<b>848 578</b>
640PS	Gains ou pertes sur actifs immobilisés (+/-)	-10 245	0
650PS	<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>1 350 365</b>	<b>848 578</b>
655PS	Résultat exceptionnel (+/-)	0	3 458
660PS	Impôts sur les bénéfices	337 372	230 832
665PS	Dotations, reprises de FRBG et provisions réglementées (+/-)	0	0
690PS	<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 012 993</b>	<b>621 203</b>

à TOULON

le,

0

CERTIFIE CONFORME

NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE :

Monsieur Gilles FABRE, Directeur Général

VISA DU OU DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Vu pour vérification de concordance avec les comptes annuels qui ont fait l'objet d'une certification sans réserve dans notre rapport sur les comptes annuels

## **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

### **1- CADRE JURIDIQUE ET FISCAL**

La Caisse de Crédit Municipal de Toulon, est un établissement Public communal de crédit et d'aide sociale à caractère administratif jouissant du droit exclusif d'effectuer des opérations de Prêts sur gages. Il a également pour activité les financements aux particuliers, la collecte des dépôts et les services bancaires.

Pour ses activités bancaires il est soumis aux règles du Code monétaire et financier (Livre V, Titre I, Article L514-1 et suivant) et présente à ce titre ses comptes conformément au règlement 2014-07 de l'ANC. Ses comptes annuels sont certifiés par des commissaires aux comptes. Conformément aux règles de la Comptabilité Publique il présente également un compte administratif annuel certifié par l'Agent Comptable Public. Ces derniers sont vérifiés par la Direction Départementale des Finances Publiques et contrôlés par la Chambre Régionale des comptes.

L'activité de la Caisse de Crédit Municipal de Toulon s'étend sur les départements du Var, de la Haute Corse, de la Corse du Sud, des Bouches du Rhône, des Alpes-Maritimes, des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes.

Enfin, le Crédit Municipal de Toulon est soumis à l'impôt sur les Sociétés au taux de droit commun. En 2022 son taux est de 25% et le montant de l'impôt est de 337K€.

### **2- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.**

En 2022, le turn over des prêts relais s'est accentué générant une durée moyenne de 16 mois. Les commissions qui en découlent ont donc fortement progressées.

Compte tenu de la hausse des taux et de l'écartement des spreads, l'activité du portefeuille d'obligations a été plus forte en fin d'année (achat-renégociation).

### **3- CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES.**

Aucun changement de méthode comptable n'a été opéré sur l'exercice clos le 31 décembre 2022.

### **4- AUTRES INFORMATIONS**

#### **Gestion du personnel**

L'effectif moyen au 31/12/2022 est de 79 personnes dont 28 contractuels. Les rémunérations versées au personnel de l'établissement appliquent et respectent le barème de la fonction publique territoriale. Aucune rémunération de dirigeant ne dépasse un million d'euro. Une provision de 121K€ a été faite au titre des congés payés contre 125K€ en 2021. Le compte épargne temps est quant à lui provisionné à hauteur de 24K€.

#### **Honoraires versés aux commissaires aux comptes**

Au titre de l'année 2022, le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes pour leur mission de certification des comptes est de 29K€.

### Lien avec le GIE

Le Crédit Municipal possède des parts sociales pour un montant de 4K€ dans le GIE CMSERVICES qui est aujourd'hui constitué des Crédits Municipaux de d'Avignon, Bordeaux, Boulogne, Lyon, Nîmes, Roubaix, Toulon, Nantes, Rouen et le Crédit Municipal de Monaco. Il a pour objet de mutualiser les coûts liés au matériel et logiciels informatiques hébergés par le groupement, de donner accès aux logiciels bancaires et de prêt sur gages à chacun de ses membres et d'assurer l'administration de l'ensemble des moyens informatiques des Caisses.

Le montant de la prestation facturée au Crédit Municipal de Toulon est de 457K€.

### Proposition d'affectation du résultat

Le résultat de l'exercice est de 1.013 K€ qui devrait être affecté ainsi : 81 K€ au compte 105100000 « excédents capitalisés » et 932 K€ au compte 105200000 « bonis prescrits ».

## LES POSTES DU BILAN

### 1/ Opérations avec les établissements de crédits

#### A/ Les ressources

Pour assurer son refinancement, le Crédit municipal de Toulon a été amené à faire un emprunt auprès d'Arkéa. d'un montant de 4.000K€ remboursé en mai 2022.

#### B/ Les emplois

Caisse, Banque centrale	2021	2022	Créances sur états de crédits	2021	2022
Caisse	1 325	1 311	comptes ordinaires	6 468	6 022
Banque de France	4 570	8 523	trésor Public	5 071	410
Banque Postale	0	0	Banque Postale	18 292	15 732
			Placements	45 548	19 166
			créances rattachées	15	2
			moins value	63	
<b>total</b>	<b>5 894</b>	<b>9 835</b>	<b>total</b>	<b>75 331</b>	<b>41 333</b>

En application de l'article 1121-2 du règlement n° 2020-10-07 du 22/12/2020, qui modifie le règlement ANC N° 2014-07 du 26/11/2014, le poste « créances sur les établissements de crédits et assimilés » de l'actif a été minoré des créances de centralisation à la Caisse des dépôts et Consignations au titre de l'épargne réglementée (encours des livrets A, LDD, et LEP).

### 2/ Opérations avec la clientèle

#### A/ Les ressources

Il s'agit de placement en comptes à terme, de comptes d'épargne à régime spécial (Livret A, LEP, LDD). Ils figurent au bilan pour leur valeur nominale.

Concernant les dépôts à vue, ceux présentant un solde débiteur sont inscrits à l'actif du bilan (ligne dette avec les ets de crédit).

comptes régime spécial	2 021	2 022	Comptes à terme	2 021	2 022
Livrets A	7 222	1 850	Comptes à terme	44 004	57 665
LDD	4 546	9 798	dettes rattachées	540	415
LEP	628	1 094			
<b>Total</b>	<b>12 396</b>	<b>12 742</b>	<b>Total</b>	<b>44 544</b>	<b>58 081</b>
Autres ressources			Autres dettes		
Livrets jeunes	133	182	Livrets ordinaires	12 101	12 599
PEP	838	770	comptes ordinaires	153 184	133 956
PEL	409	370	autres dettes	0	
<b>Total</b>	<b>1 381</b>	<b>1 322</b>	<b>Total</b>	<b>165 286</b>	<b>146 555</b>
<b>total général</b>				<b>223 606</b>	<b>218 700</b>

### Echéanciers des dettes hors dettes rattachées en K€.

	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	>5 ans
Comptes à régime spécial	12 742			
Comptes à terme	10 281	3 465	42 783	1 135
autres ressources	1 322			
comptes ordinaires créditeurs	133 956			
Livrets ordinaires	12 599			
<b>Total</b>	<b>170 900</b>	<b>3 465</b>	<b>42 783</b>	<b>1 135</b>
<b>total général</b>	<b>218 283</b>			

### B/ Les emplois

Les crédits à la clientèle sont présentés à leur valeur de capital restant dû majoré des intérêts courus calculés à la date de clôture.

**Les prêts sur gages** sont accordés aux particuliers selon l'estimation d'un bien qu'ils déposent en nantissement. Cette évaluation est pratiquée par un commissaire-priseur qui est responsable de son appréciation et assume personnellement et pécuniairement les pertes éventuelles (art 514-3 du Code Monétaire et Financier). Leur durée est de 6 mois renouvelables et de maximum 2 ans.

#### ***Nature des créances ventilées selon le règlement ANC 2014-07***

- Sont qualifiées de créances saines les prêts qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. On entend par risque avéré la probabilité que l'établissement a de ne pas percevoir toute ou partie des sommes dues nonobstant l'existence de garantie ou caution.

- Les créances douteuses sont les encours échus ou non, garantis ou non, dus par les débiteurs dont le concours présente un risque avéré, qui présentent plus de 3 mensualités impayées ou un impayé de plus de 3 mois.
- Les créances compromises sont les créances douteuses pour lesquelles les conditions de contrepartie ne permettent pas un reclassement en encours sains et qui ne font l'objet d'aucun règlement depuis plus de douze mois.
- Les créances irrécouvrables requièrent l'accord du Conseil d'Orientation et de Surveillance pour être passée en perte.

**Les créances dont le recouvrement est devenu incertain donnent lieu à la constitution de provisions inscrites en déduction de l'actif et destinées à couvrir le risque de perte**

**Créances sur la clientèle**

<b>CREDITS</b>					
<b>de Trésorerie</b>	<b>2 021</b>	<b>2 022</b>	<b>Prêts sur gages</b>	<b>2 021</b>	<b>2 022</b>
crédits personnels	21 828	15 994	crédits	7 346	7 651
crédits immobiliers	59 113	60 163			
Crédits restructurés	646	646			
<b>Encours sains</b>	<b>81 587</b>	<b>76 802</b>	<b>Encours sains</b>	<b>7 346</b>	<b>7 651</b>
créances contentieuses	5 490	3 720	créances douteuses	727	691
<b>total encours</b>	<b>87 077</b>	<b>80 523</b>	<b>total encours</b>	<b>8 073</b>	<b>8 342</b>
provisions	<b>3 010</b>	<b>2 201</b>	provisions	<b>291</b>	<b>299</b>
provisions surendettés	<b>93</b>	<b>107</b>			
<b>encours net</b>	<b>83 973</b>	<b>78 214</b>	<b>encours net</b>	<b>7 782</b>	<b>8 043</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>					
<b>Comptes ordinaires</b>	<b>2 021</b>	<b>2 022</b>	<b>Autres créances</b>	<b>2 021</b>	<b>2 022</b>
comptes de dépôts à vue débiteurs	545	569		624	626
comptes de dépôts à vue contentieux	51	26			
<b>total cptes ordinaires</b>	<b>596</b>	<b>595</b>			
provisions	<b>49</b>	<b>29</b>			
<b>créances nettes</b>	<b>548</b>	<b>566</b>			
<b>total général</b>				<b>92 927</b>	<b>87 449</b>

**Du rée résiduelle des encours sains en K€**

	<b>&lt; à 3 mois</b>	<b>3 mois à 1 an</b>	<b>1 an à 5 ans</b>	<b>&gt;5 ans</b>
<b>Prêts sains</b>	5 885	6 301	60 780	11 487
<b>84 453</b>				

### **3/ Portefeuille de placements corporate négociables et côtés**

Le terme "titre" recouvre les titres du marché interbancaire, les bons du Trésor et les autres titres de créances négociables, les autres valeurs mobilières dites à revenu fixe (rendement non aléatoire), et les autres titres à revenu variable. Le portefeuille est constitué avec intention de placement.

Le portefeuille est constitué d'obligations composées de titres financiers en euro à taux fixe, de contrats de capitalisation obligataires et d'OPCVM.

Les opérations sur titres sont régies comptablement par l'ANC 2014-07. Les titres de placements sont enregistrés pour leur prix d'acquisition hors frais, ces derniers étant constatés en charge. Les intérêts courus sont constatés dans des comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat du poste "intérêts et produits assimilés". Ils sont évalués au plus bas prix de leur acquisition ou de leur prix de marché.

Les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation qui peut être appréciée par ensemble homogène sans compensation avec les plus-values latentes constatées sur les autres catégories de titres.

**Titres d'investissement** : ce sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés dans cette catégorie avec l'intention manifeste des les détenir jusqu'à l'échéance. Il n'est pas constitué de dépréciation des titres d'investissement si leur valeur de marché est inférieure à leur prix de revient. En revanche, si la dépréciation est liée à un risque propre à l'émetteur du titre, une dépréciation est constituée conformément aux dispositions du Titre 2 traitement comptable du risque de crédit du livre II Opérations particulières, règlement ANC 2014-07.

#### **Constitution du portefeuille titres**

Titres à revenu variable	2 021	2 022	durée résiduelle			
			< à 3 mois	>3ms<1an	1 an à 5 ans	>5 ans
<b>OPCVM ARKEA</b>	<b>3 902</b>	<b>0</b>				
dépréciation	-66	0				
<b>Total</b>	<b>3 836</b>	<b>0</b>	0	0	0	0
Obligations à revenu fixe	2021	2022	durée résiduelle			
			< à 3 mois	>3ms<1an	1 an à 5 ans	>5 ans
<b>NORTIA</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	0	0	0	2 000
créances rattachées	20	20				
<b>SG Eusser</b>	<b>13 000</b>	<b>10 000</b>	0	0	0	10 000
créances rattachées	321	267				
<b>ARKEA</b>	<b>17 000</b>	<b>9 000</b>	7 000	0	0	2 000
créances rattachées	981	1 123				
<b>COPARTIS</b>	<b>16 000</b>	<b>16 000</b>	0	0	16 000	
dépréciation	0	-749				
créances rattachées	1 240	1 876				
<b>CREDIT AGRICOLE</b>	<b>28 000</b>	<b>58 000</b>	0	0	22 000	36 000
créances rattachées	795	2 113				
<b>Total portefeuille</b>	<b>83 193</b>	<b>99 651</b>	<b>7 000</b>	<b>0</b>	<b>38 000</b>	<b>50 000</b>

#### 4/ Variation gains et pertes sur placements en K€

	31/12/22	31/12/21
<b>Titres de placement</b>		
Dotations aux dépréciations	-900	
Reprises de dépréciations	198	
<b>Dotation ou reprise nette aux dépréciations</b>	<b>-702</b>	<b>0</b>
Plus-values de cession réalisées	38	
Moins-values de cession réalisées	-194	
<b>Solde des plus et moins-values de cession réalisées</b>	<b>-156</b>	<b>0</b>
<b>Solde des opérations sur titres de placement</b>	<b>-858</b>	<b>0</b>
<b>Titres de l'activité de portefeuille</b>		
Dotations aux dépréciations		
Reprises de dépréciations		
<b>Dotation ou reprise nette aux dépréciations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Plus-values de cession réalisées		
Moins-values de cession réalisées		
<b>Solde des plus et moins-values de cession réalisées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde des opérations sur titres de l'activité de portefeuille</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 5/ Actif immobilisé hors immobilisations financières en K€

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur prix de revient déductions faites des amortissements cumulés et des dépréciations cumulées pour perte de valeur. L'amortissement pratiqué est l'amortissement linéaire selon les durées suivantes :

Mobilier	3 à 10 ans	Matériel hors informatique	3 à 10 ans
Matériel informatique	2 ans	construction	2 ans
Matériel de transport	5 ans	Agencements	5 à 20 ans

	actif brut	amortissement	actif net
<b>Immo incorporelles</b>	<b>620</b>	<b>620</b>	<b>0</b>
Logiciels	620	620	0
<b>Immo corporelles</b>	<b>5 660</b>	<b>2 884</b>	<b>2 776</b>
Terrains	66		66
Construction	571	266	305
autres immobilisations	5 023	2 618	2 405

### **A/ Variation de l'actif immobilisé hors immobilisations financières**

Nature	2021	acquisitions	cessions	2022
<b>Immo incorporelles</b>	<b>620</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>620</b>
Logiciel	620	0	0	620
<b>Immo corporelles</b>	<b>5 647</b>	<b>57</b>	<b>43</b>	<b>5 660</b>
Terrains	66			66
Construction	571			571
Autres immo	5 009	57	43	5 023

### **B/ Variation des amortissements en K€**

Nature	2021	dotations	cessions	2022
<b>Immo incorporelles</b>	<b>620</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>620</b>
Logiciels	620	0	0	620
<b>Immo corporelles</b>	<b>2 671</b>	<b>246</b>	<b>33</b>	<b>2 884</b>
Construction	264	2	0	266
autres immo	2 406	244	33	2 617

## **5/ Les Provisions**

### **A/ Provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie.**

Pour le traitement du risque de crédit, le Crédit Municipal de Toulon applique le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-07 du 26 novembre 2014 Art. 2251-1. Les provisions qui concernent **les crédits personnels et immobiliers** sont calculées automatiquement, créance par créance et pour chacune d'elles montant par montant selon leur catégorie (CRD, intérêts, frais.) par application d'une grille de taux qui prend en compte le nombre de versements au cours des 12 derniers mois et l'ancienneté de la créance.

**Les créances faisant l'objet d'un plan de surendettement sont provisionnées au taux fixé par le Comité de provisionnement.** Elles sont provisionnées à 60 % lors de la recevabilité du plan et si à la fin du plan nous constatons un effacement, ce dernier est provisionné à 100 %.

**La décote sur actifs restructurés** est provisionnée à hauteur de l'écart constaté entre le montant en capital qui aurait dû être initialement perçu et celui à percevoir suite à la modification du taux ordonnée par la commission de surendettement de la BDF.

Concernant **le Prêt sur gages**, seuls les intérêts sont provisionnés à hauteur de 100%. Il existe cependant un provisionnement particulier pour les gages faisant l'objet d'une saisie judiciaire. Ainsi les lots saisis sont provisionnés à hauteur de 75% de leur montant en capital pour ceux détenus par le Crédit Municipal de Toulon et 100% pour ceux sous séquestre de la police. Les intérêts sont quant à eux provisionnés à hauteur de 100% quel que soit l'endroit où ils sont détenus.

**Le principe de contagion** est appliqué tant en matière de prêts personnels que de prêts sur gages. Le capital est provisionné à 25% et les intérêts à 100%.

Il est à noter qu'une commission de provisionnement se réunit 4 fois par an pour ajuster la provision d'un lot de dossiers sélectionnés pour leur montant, en fonction du risque présumé à couvrir (tenant compte des garanties par ex).

	2021	dotations	reprises	2022
<b>provisions douteux crédits et dav</b>	<b>3 351</b>	794	1 616	<b>2 530</b>
<b>décôte</b>	<b>93</b>	452	439	<b>107</b>
<b>total provisions</b>	<b>3 443</b>	1 247	2 054	<b>2 637</b>

Le montant des créances passées en perte est de 197 K€ couvert pour un montant de 189K€ soit une perte de 8K€.

### **B/ Provisions pour risques et charges**

Ce sont les provisions destinées à couvrir des risques et charges non directement liées à des opérations bancaires au sens de l'article L311-1 du Code monétaire et financier et des opérations connexes définies à l'article L311-2 de ce même code, nettement précisé quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Elles sont provisionnées à 100%

	2021	dotations	reprises	2022
<b>Compte épargne temps</b>	34	25	34	<b>25</b>
<b>congés payés</b>	<b>126</b>	122	126	<b>122</b>
<b>autres</b>	<b>7</b>	17	0	<b>24</b>
<b>total provisions</b>	<b>167</b>	164	160	<b>171</b>

### **6/ Fonds pour Risques Bancaires Généraux**

Ce sont les montants inhérents aux opérations bancaires que l'établissement assujetti décide d'affecter à la couverture de risques, lorsque les raisons de prudence l'imposent. Leur montant est de 637K.

### **7/ Capital souscrit**

Nature	2021	2022	variation
dotation initiale	3	3	0
excédents capitalisés	25 638	26 190	552
Bonis prescrits	2 089	2 158	69
<b>capital souscrit</b>	<b>27 730</b>	<b>28 351</b>	<b>621</b>

Le résultat de 2021 (621K€) a été affecté à la ligne « excédents capitalisés » pour 551K€ et à la ligne « bonis prescrits » pour 69K€.

## 8/ Autres postes du bilan

### A/ Parts dans les entreprises liées

Cette rubrique est constituée par des titres de participation au fonds de garantie des dépôts .

### B/ Autres actifs, autres passifs

Nature	autres actifs			autres passifs		
	2021	2022	variation	2021	2022	variation
autres dépôts et cautions	124	124	0	473	424	-49
compte courant GIE CM services et créanciers divers	250	201	-49			
Autres actifs			0			
<b>total</b>	<b>374</b>	<b>325</b>	<b>-49</b>	<b>473</b>	<b>424</b>	<b>-49</b>

### C/ Comptes de régularisations

<u>actif</u>			<u>passif</u>		
2021	2022	variation	2021	2022	variation
547	289	-258	2 013	2 929	916

## LE HORS BILAN

engagements	2021	2022	variation
Donnés sur prêts	10 232	12 058	1 826
Autres engagements donnés	6 414	2 534	-3 880
<b>engagement de financement</b>	<b>16 646</b>	<b>14 592</b>	<b>-2 054</b>
engagement de garantie donné (PSG)	11 182	8 342	-2 840
Reçus de la clientèle	532 340	690 494	158 154
<b>engagement de garantie</b>	<b>543 522</b>	<b>698 836</b>	<b>155 314</b>
<b>Engagements sur titres</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>	<b>-15 000</b>

## LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 1/ Les produits et les charges d'intérêts

**Les intérêts courus non échus des prêts sains** sont constatés quotidiennement sur un compte de bilan qui est soldé mensuellement par le compte de produits concernés.

**Les intérêts sur créances douteuses des prêts personnels** sont constatés quotidiennement et comptabilisés au moment du règlement.

**Les intérêts courus non échus** de l'activité prêt sur gages sont calculés au prorata-temporis jusqu'à la date d'arrêté. Ils sont réescomptés chaque mois.

<u>Produits d'intérêts</u>	2021	2022	variation	<u>Charges d'intérêts</u>	2021	2022	variation
<b>Clientèle</b>	<b>3 633</b>	<b>3 249</b>	<b>-384</b>	<b>Clientèle</b>	<b>1 063</b>	<b>952</b>	<b>-111</b>
Prêts personnels	2 659	2 269	-390	Comptes régime spéciaux	134	410	-276
Prêts sur gages	974	980	6	Livrets ordinaires	71	81	-10
<b>Ets de crédits</b>	<b>109</b>	<b>283</b>	<b>174</b>	Comptes à terme et bons de caisse	857	461	396
<b>Prods de placemt</b>	<b>2 954</b>	<b>3 552</b>	<b>598</b>	<b>Ets de crédits</b>	<b>29</b>	<b>100</b>	<b>-71</b>
<b>Comptes à vue débiteurs</b>	<b>133</b>	<b>150</b>	<b>17</b>				
<b>total</b>	<b>6 830</b>	<b>7 233</b>	<b>404</b>	<b>total</b>	<b>1 091</b>	<b>1 052</b>	<b>39</b>

### 2/ Les commissions

**Les commissions constatées en charge** résultent d'un recours aux services d'un tiers pour l'exécution d'une transaction pour le compte du Crédit Municipal de Toulon hormis celles qui ont une nature d'intérêts (poste 1 du bilan).

**Les commissions constatées en produits** sont celles qui rétribuent les services fournis à des tiers, perçues en qualité d'intermédiaires pour de opérations de crédit ou de placement de contrats d'épargne ou d'assurance vie ou non vie et les commissions sur adjudications exceptions des produits d'intérêts comptabilisés au poste 2 du résultat.

<u>commissions produits</u>	2021	2022	variation
Clientèle	1 370	1 502	<b>132</b>
dont droit adjudication	73	57	
Commissions apporteurs prêts habitat	181	198	<b>17</b>
Autres commissions	231	241	<b>10</b>
<b>total commissions produits</b>	<b>1 782</b>	<b>1 941</b>	159
<u>commissions charges</u>	2021	2022	variation
Clientèle	311	324	<b>13</b>
<b>total commissions charges</b>	<b>311</b>	<b>324</b>	13

### 3/ Autres produits et charges d'exploitation bancaires

Produits d'exploitation bancaire	2021	2022	variation
liés à l'activité PSG	453	476	23
liés à l'activité crédits	96	38	-58
Autres produits	105	74	-31
reprises provision titres de placement	24	0	-24
<b>total produits d'exploitation</b>	<b>678</b>	<b>587</b>	<b>-91</b>
Charges d'exploitation bancaire	2021	2022	variation
Autres charges	296	271	-25
Dotation provision titres	129	0	-129
<b>total charges d'exploitation</b>	<b>425</b>	<b>271</b>	<b>-154</b>

### 4 / Charges générales d'exploitation

Charges de personnel	2021	2022	variation
Salaires et traitement	2 837	2 911	74
URSSAF	559	559	-0
Autres charges	1 058	1 024	-34
<b>total charges de personnel</b>	<b>4 454</b>	<b>4 494</b>	<b>40</b>
Charges d'exploitation			
services extérieurs	1 580	1 536	-44
Impôts et taxes	103	40	-63
autres charges d'exploitation	417	190	-227
<b>total charges d'exploitation</b>	<b>2 100</b>	<b>1 766</b>	<b>-334</b>
<b>total charges</b>	<b>6 553</b>	<b>6 260</b>	<b>-293</b>

### Dotation aux amortissements sur immobilisations en K€

Immobilisations	2021	2022	variation
incorporelles			
Logiciels	35	0	-35
corporelles			
Constructions	2	2	0
Matériels	48	51	3
Autres immobilisations	202	193	-9
<b>total</b>	<b>252</b>	<b>246</b>	<b>-6</b>
<b>total dotation</b>	<b>288</b>	<b>246</b>	<b>-41</b>

### Coût du risque en K€

Nature	2021	2022	variation	Nature	2021	2022	variation
<b>Dotation provisions</b>				<b>Reprises de provision</b>			
Créances douteuses prêts	1 988	719	-1 269	Créances douteuses prêts	2 333	1 528	-805
Décote surendettés	93	452	359	Décote surendettés	71	439	368
Créances douteuses PSG	31	58	27	Créances douteuses PSG	45	50	5
DAV douteux	13	18	5	DAV douteux	20	38	18
<b>total dotation</b>	<b>2 126</b>	<b>1 247</b>	<b>-879</b>	<b>total reprise</b>	<b>2 469</b>	<b>2 044</b>	<b>-425</b>
<b>Créances irrécouvrables</b>	<b>117</b>	<b>197</b>	<b>80</b>	<b>coût du risque</b>	<b>227</b>	<b>610</b>	<b>383</b>

Le coût du risque mesure le potentiel de pertes ou les pertes constatées sur les crédits prêts personnels et immobiliers.

### RESULTAT

En 2022, le résultat comptable et fiscal est de 1.350 K€. Le montant de l'IS est de 337K€, soit un résultat net de 1.013K€.

**Caisse de Crédit Municipal de Toulon**

**Rapport spécial du commissaire aux  
comptes sur les conventions  
réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2022  
Caisse de Crédit Municipal de Toulon  
Place Besagne Bat A 3eme Etage – 83000 Toulon  
*Ce rapport contient 3 pages*

## **Caisse de Crédit Municipal de Toulon**

Siège social : Place Besagne Bat A 3eme Etage – 83000 Toulon

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'attention des membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Caisse de Crédit Municipal de Toulon et en application de l'article L. 511-39 du Code monétaire et financier, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiants de l'intérêt pour la Caisse de Crédit Municipal de Toulon des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par le Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **Conventions soumises à l'approbation du Conseil d'Orientation et de Surveillance**

---

### **Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclues au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation du Comité d'Orientation et de Surveillance en application des dispositions des articles L. 225-38 du Code de Commerce et R. 514-32 du Code monétaire et financier.

## Conventions déjà approuvées du Conseil d'Orientation et de Surveillance

### **Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par votre Conseil d'Orientation et de Surveillance dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Marseille, le 9 mai 2023

Experteia Audit



Patrick Estienne  
*Associé*

**BILAN PUBLIABLE - MOD. 4200**

En euros

**NOM : CREDIT MUNICIPAL TOULON**

EUROS

Code Poste	ACTIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
010PA	Caisse, banques centrales, CCP	9 834 901	5 894 436
020PA	Effets publics et valeurs assimilées	0	0
030PA	Créances sur les établissements de crédit	41 332 631	75 331 138
048PA	Créances sur la clientèle	87 449 152	92 927 207
060PA	Obligations et autres titres à revenu fixe	99 650 903	79 356 955
070PA	Actions et autres titres à revenu variable	12 666 218	3 835 569
091PA	Participations et autres titres détenus à long terme	0	0
100PA	Parts dans les entreprises liées	346 983	314 683
110PA	Crédit bail et location avec option d'achat	0	0
120PA	Location simple	0	0
130PA	Immobilisations incorporelles	0	0
140PA	Immobilisations corporelles	2 776 455	2 976 108
150PA	Capital souscrit non versé	0	0
160PA	Actions propres	0	0
170PA	Autres actifs	325 021	374 186
180PA	Comptes de régularisation	289 080	547 316
<b>L98PA</b>	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>254 671 344</b>	<b>261 557 598</b>

Code Poste	PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
300PA	Banques centrales, CCP	0	0
310PA	Dettes envers les établissements de crédit	137 516	4 002 333
348PA	Opérations avec la clientèle	218 699 861	223 605 901
350PA	Dettes représentées par un titre BDC	0	0
360PA	Autres passifs	424 208	472 940
370PA	Comptes de régularisation	2 929 210	2 012 958
380PA	Provisions pour risques et charges	171 724	167 632
430PA	Dettes subordonnées	0	0
420PA	Fonds pour risques bancaires généraux	637 198	637 198
<b>435PA</b>	<b>Capitaux propres hors FRBG</b>	<b>31 671 628</b>	<b>30 658 636</b>
440PA	Capital souscrit	28 350 795	27 729 591
450PA	Primes d'émission	0	0
460PA	Provisions, Réserves	2 307 841	2 307 841
470PA	Ecarts de réévaluation	0	0
475PA	Provisions réglementées, subventions d'investissement	0	0
480PA	Report à nouveau (+/-)		
490PA	Résultat de l'exercice (+/-)	1 012 993	621 203
<b>L99PA</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>254 671 344</b>	<b>261 557 598</b>

Code Poste	HORS BILAN	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
615PA	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	14 592 272	16 645 609
635PA	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	8 341 930	11 182 494
655PA	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
705PA	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
715PA	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	690 494 221	532 339 842
735PA	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	15 000 000

Toulon le,

CERTIFIE CONFORME

NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE :

**Monsieur Gilles FABRE, Directeur Général**

VISA DU OU DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Vu pour vérification de concordance avec les comptes annuels qui ont fait l'objet d'une certification sans réserve dans notre rapport sur les comptes annuels

RESULTAT PUBLIABLE -MOD. 4290

En euros

NOM : CREDIT MUNICIPAL DE TOULON

EUROS

Code Poste	POSTES	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
500PS	Intérêts et produits assimilés	7 232 667	6 829 721
505PS	Intérêts et charges assimilés	1 052 159	1 091 319
510PS	Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	0	0
515PS	Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	0	0
520PS	Produits sur opération de location simple (loyer perçu)	0	0
525PS	Charges sur opération de location simple	0	0
530PS	Revenus des titres à revenu variable	0	0
540PS	Commissions (produits)	1 940 742	1 782 018
545PS	Commissions (charges)	323 601	310 892
550PS	Gains, pertes sur opérations des portefeuilles de négociation (+/-)	0	0
555PS	Gains, pertes sur opérations des portefeuilles placement et assimilés (+/-)	-857 632	0
560PS	Autres produits d'exploitation bancaire	587 464	678 414
565PS	Autres charges d'exploitation bancaire	271 176	425 125
600PS	<b>Produit net bancaire</b>	<b>7 256 306</b>	<b>7 462 817</b>
605PS	Charges générales d'exploitation	6 259 759	6 553 442
610PS	Dot. Aux amortissements et aux provisions sur immobilisations Incorp. et Corp.	245 925	287 605
620PS	<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>750 623</b>	<b>621 771</b>
625PS	Coût du risque (+/-) Reprises - dotations	609 986	226 807
630PS	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 360 609</b>	<b>848 578</b>
640PS	Gains ou pertes sur actifs immobilisés (+/-)	-10 245	0
650PS	<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>1 350 365</b>	<b>848 578</b>
655PS	Résultat exceptionnel (+/-)	0	3 458
660PS	Impôts sur les bénéfices	337 372	230 832
665PS	Dotations, reprises de FRBG et provisions réglementées (+/-)	0	0
690PS	<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 012 993</b>	<b>621 203</b>

à TOULON le,

0

CERTIFIE CONFORME

NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE :

Monsieur Gilles FABRE, Directeur Général

VISA DU OU DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Vu pour vérification de concordance avec les comptes annuels qui ont fait l'objet d'une certification sans réserve dans notre rapport sur les comptes annuels